





# Bordereau de signature

## DEC2016\_0219



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	26/12/2016	 Visa
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	26/12/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-12-26)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

## DECISION

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE 2017 DE MME LA SENATRICE-« Sécurisation des établissements scolaires ».**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° DEL2016\_0020 du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016, portant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** les modalités d'attribution des subventions dans le cadre de la réserve parlementaire,

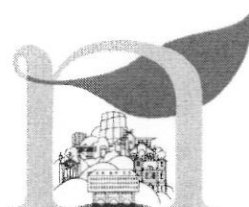
**CONSIDÉRANT** que la commune de Noisiel souhaite réaliser des projets visant à la sécurisation périmétrique de certains bâtiments scolaires,

**CONSIDÉRANT** que les travaux envisagés portent sur les écoles suivantes : maternelle et élémentaire Allée des Bois, Tilleuls et Bois de la Grange,

**CONSIDÉRANT** que le plan prévisionnel de financement des travaux sus-considérés s'établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES
<u>Coûts estimatifs prévisionnels</u>	
Montant des Travaux : 41 293,33 € HT	Subvention Réserve Parlementaire 15 000,00 €
TVA(20%) 8 258,67 €	Part Communale 34 552,00 €
<b>TOTAL DEPENSES : 49 552,00 € TTC</b>	<b>TOTAL RECETTES : 49 552,00 € TTC</b>

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour la commune de solliciter des subventions susceptibles de concourir au financement et à la réalisation des travaux sus-considérés,



# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2016\_ **0219** portant sur DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE 2017 DE MME LA SENATRICE-« Sécurisation des établissements scolaires ».

## DECIDE

**ARTICLE 1** : Le plan de financement prévisionnel des travaux de mise en sécurité des établissements scolaires suivants : maternelle et élémentaire Allée des Bois, Tilleuls et Bois de la Grange, s'établit selon le tableau sus-consideré.

**ARTICLE 2** : Une subvention d'investissement d'un montant de 15 000€ est sollicitée auprès de l'Etat au titre de la Réserve Parlementaire de Mme la Sénatrice de la Seine et Marne pour l'année 2017, pour la réalisation de travaux de sécurisation des établissements scolaires précisés à l'Article 1 de la présente Décision.

**ARTICLE 3** : Les crédits nécessaires à la réalisation desdits travaux seront inscrits au budget 2017.

**ARTICLE 4** : Ampliation de la présente décision est transmise à :

- Monsieur le Sous préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable public de Marne La Vallée,
- Monsieur le Directeur Général des Services,

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 5** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire.

**ARTICLE 6** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication ou notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 23 DEC. 2016

Le maire

*D. Vachez*

Daniel Vachez



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	26 DEC. 2016
Affiché le	26 DEC. 2016
Notifié le	27 DEC. 2016
Publié le	26 DEC. 2016

2/2



## DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

## SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

## TRAVAUX 2017

## Devis prévisionnel établi par les services techniques municipaux

	Montants prev.
<b>Ecole de l'allée des Bois élémentaire</b>	
<u>Travaux de pose d'un visiophone</u>	
Fourniture et pose d'un visiophone sur le portail existant	6 775,00
Nettoyage usuel du chantier	300,00
Montant H.T	7 075,00
TVA 20 %	1 415,00
Montant TTC	8 490,00
<b>Ecole de l'allée des Bois maternelle</b>	
<u>Travaux de pose d'un visiophone</u>	
Fourniture et pose de visiophones pour	
- le bureau du directeur	1 100,00
- la classe du directeur (bâtiment modulaire)	3 500,00
- local ATSEM / Intendance	1 200,00
- réfectoire	1 850,00
Nettoyage usuel du chantier	300,00
Montant H.T	7 950,00
TVA 20 %	1 590,00
Montant TTC	9 540,00



		Montants prev.
<b>G.S des Tilleuls maternelle et élémentaire</b>		
<u>Travaux de mise en place d'une clôture</u>		
Sur l'espace à proximité du rond point de l'allée Voltaire pour éviter les intrusions dans les périmètres de l'école et du centre de loisirs		
Fourniture d'une clôture H : 2,00 m		4 500,00
Fourniture d'un portail double H : 2,00 m		1 200,00
Nettoyage usuel du chantier		300,00
	Montant H.T	6 000,00
	TVA 20 %	1 200,00
	Montant TTC	7 200,00
<b>G.S du Bois de la Grange maternelle et élémentaire</b>		
<u>Travaux de mise en place d'un sas grillagé extérieur sur le parvis de l'école maternelle</u>		
Fourniture et pose d'une clôture H : 2,00 m		3 633,33
Fourniture et pose d'un portail simple H : 2,00 m		900,00
Nettoyage usuel du chantier		300,00
	Montant H.T	4 833,33
	TVA 20 %	966,67
	Montant TTC	5 800,00

	Montants prev.
<b>G.S du Bois de la Grange maternelle et élémentaire (suite)</b>	
<u>Travaux de pose d'un visiophone pour la maternelle</u>	
Fourniture et pose de visiophones pour :	
- le bureau de la directrice	1 380,00
- la classe de la directrice	3 070,00
- local ATSEM / Intendance	1 865,00
<u>Travaux de pose d'un visiophone pour l'élémentaire</u>	
Fourniture et pose de visiophones pour :	
- le bureau du directeur	1 820,00
- la classe du directeur	2 500,00
- la cantine	4 500,00
Nettoyage usuel du chantier	300,00
Montant H.T	15 435,00
TVA 20 %	3 087,00
Montant TTC	18 522,00
TOTAL H.T TRAVAUX 2017	41 293,33
T.V.A 20 %	8 258,67
<b>TOTAL T.T.C TRAVAUX 2017</b>	<b>49 552,00</b>